

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 115 517844

Website: www.au.int

**TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ
TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR L'ÉDUCATION, LA
SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE (CTS-EST)
13 DÉCEMBRE 2019
ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

HRST/STC-EST/MIN/ (III)

Original: anglais

RAPPORT DE LA SESSION MINISTÉRIELLE

INTRODUCTION

1. La troisième session ordinaire du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie (CTS-EST 3) s'est tenue au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba du 10 au 13 décembre 2019. La session ministérielle s'est tenue le 13 décembre et a été précédé par la session des hauts fonctionnaires / experts du 10 au 11 décembre 2019. Les enjeux principaux abordés comprennent l'élection d'un nouveau bureau et l'examen du rapport d'experts sur l'éducation, la science et la technologie, de la Commission et des organisations partenaires et de la société civile et la formulation des recommandations pour examen par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement.

PARTICIPATION :

2. Les États membres suivants ont participé à la réunion : Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Lesotho, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigéria, Rwanda, République sahraouie, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

QUORUM

3. Les participants à la réunion ont vérifié le quorum et validé la présence de 45 États membres.

PREMIER POINT DE L'ORDRE DU JOUR : SESSION D'OUVERTURE

4. S.E. Le professeur Sarah Anyang Agbor, Commissaire aux ressources humaines, à la science et à la technologie (RHST), dans son discours d'ouverture, a transmis les salutations du Président de la Commission de l'Union africaine, S.E. M. Moussa Faki Mahamat, et a souhaité la bienvenue à tous les délégués au 3e CTS-EST. Elle a remercié le Gouvernement et le peuple éthiopiens d'avoir accueilli le troisième CTS-EST et la cordialité et l'hospitalité accordée à toutes les délégations.

5. Elle a souligné l'importance de l'éducation et des Sciences et Technologie de l'Information (STI) pour la réalisation de l'initiative du président de l'UA axée sur la création d'opportunités directes pour le développement des jeunes en Afrique, afin de conduire activement et de manière significative la pleine réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique. L'initiative du président de la CUA d'1 million d'ici 2021, vise à créer des opportunités pour les jeunes africains à travers les 4E - Emploi, Entrepreneuriat, Éducation et Engagement. Elle a en outre félicité la République de Namibie d'avoir été sélectionnée pour accueillir le Concours mondial des compétences en Afrique en octobre 2020.

6. En outre, le Commissaire a souligné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25) en tant qu'outil politique clé de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, visant à exploiter les compétences inhérentes et le capital humain en Afrique, ainsi que de favoriser la révolution de

l'éducation sur le continent. Néanmoins, elle a souligné la nécessité de progresser sur un long chemin et de traduire de nombreuses «paroles en actions» pour relever les défis actuels et tirer parti des opportunités sur le continent. En réalité, la récente augmentation des inscriptions masque d'énormes disparités et des dysfonctionnements et inefficacités du système. De même, de nombreux jeunes, principalement des filles et des jeunes femmes, des jeunes ruraux et des personnes handicapées, manquent de compétences de base en alphabétisme et de possibilités malgré plusieurs efforts internationaux axés sur l'éducation en Afrique. Pour transformer l'agenda de l'éducation sur le continent, S.E. le Commissaire a appelé à l'adoption et à la mise en œuvre de l'approche DOTSS. Elle a également appelé à mettre davantage l'accent sur les compétences comprenant : les compétences fondamentales en alphabétisme et en calcul ; les Compétences du 21e siècle telles que la résolution de problèmes, la négociation et la pensée critique); les Compétences numériques et compétences spécifiques à l'emploi.

7. Elle a également déclaré que les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la STISA -2024 étaient encourageants dans l'accélération de la transition des pays africains vers des économies fondées sur la connaissance et axées sur l'innovation grâce au déploiement des STI dans les secteurs de développement socio-économique. Cependant, le continent a besoin d'une entreprise de recherche durable plus réactive, plus forte et plus dynamique qui soit importante pour ses économies, étant donné que l'intensité moyenne de la R&D, c'est-à-dire les dépenses de recherche et développement en pourcentage du PIB de l'Afrique restent faibles - actuellement, elles sont inférieures à 0,5% du PIB, bien en dessous de la moyenne mondiale de 2,2% du PIB.

8. Enfin, elle a réitéré que le changement ne peut se produire en Afrique que si le continent s'engage dans le plaidoyer pour des investissements accrus dans l'éducation, la science, la technologie et l'innovation en Afrique pour mettre en œuvre les engagements que nous avons pris. "Toutes nos paroles doivent être traduites en actions". Il est indéniable que la mobilisation de l'excellence nationale et des ressources financières ainsi que la mobilisation d'un soutien et d'une collaboration externes sont essentielles pour libérer le potentiel des jeunes en matière d'innovation, de science et de technologie.

9. S.E. M. Cheikh Oumar Hanne, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la République du Sénégal et Président du CTS-EST 2.

10. Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal, le Dr Cheikh Oumar Hanne, a commencé ses remarques en adressant ses remerciements et félicitations au Professeur Sarah Anyang Agbor, Commissaire aux ressources humaines, à la science et à la technologie de l'Union africaine et à son personnel pour la bonne organisation de la réunion, et aux experts qui ont travaillé avant cette session. Il a ensuite souligné le rôle central de l'éducation et de la formation fondées sur la science, la technologie et l'innovation dans la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063.

11. C'est pourquoi il a rappelé les raisons de la création du Comité des 10 chefs d'État (C10) qui vise principalement à réorienter la coopération vers l'éducation, la science et la technologie. Le ministre a également réitéré le plein engagement du président de la République du Sénégal, S.E. M. Macky Sall, en tant que président du C10, pour mener

à bien cette mission dans le cadre de la coopération régionale et continentale. Il estime que, sans une maîtrise des connaissances de base, des sciences, des technologies de base et des technologies avancées, la mise en œuvre de nos politiques publiques de développement serait irréaliste.

12. Le ministre a ensuite salué les priorités identifiées par les experts tout en soulignant la nécessité pour les États membres d'améliorer encore la conception et le processus d'élaboration des politiques pour relever les nombreux défis auxquels l'Afrique est confrontée: le développement durable de l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et l'énergie sous ses formes les moins gaspilleuses pour les ressources de la planète, ainsi que la construction d'un système de santé efficace, l'émergence de l'économie numérique, etc. Les politiques publiques basées sur l'articulation et la synergie entre le système éducatif, la formation et le secteur productif. À cet égard, il a appelé les États membres à consacrer davantage de ressources à l'éducation afin de mobiliser les partenaires techniques et financiers.

13. Avant de souhaiter plein succès à la Session ministérielle, le ministre a conclu ses propos en encourageant les Africains à être plus innovants car, sans innovation, il ne peut y avoir de développement, et il ne peut y avoir d'innovation sans une maîtrise des techniques de procédés de création et de production de biens et services.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION DU BUREAU

14. Sous la direction du Conseiller juridique de la CUA, les ministres ont approuvé le Bureau du CTS-EST 3, proposé par les experts. Le Bureau est composé des États membres suivants:

Régions	Pays	Postes au Bureau
Afrique de l'Est	Ouganda	Président
Afrique centrale	RCA	1 ^{er} Vice-président
Afrique australe	Namibie	2 ^e Vice-président
Afrique du Nord	Libye	3 ^e Vice-président
Afrique du Sud	Sénégal	Rapporteur

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT ENTRANT DU CTS-EST

15. S.E. le Dr Tumwesigye Eliodia, ministre des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation de l'Ouganda en tant que nouveau président du CTS-EST 3, dans son allocution d'acceptation, a remercié le bureau sortant du CTS-EST 2 pour le travail accompli pendant leur mandat et a souhaité la bienvenue à S.E. M. Cheikh Oumar Hanne, en tant que Rapporteur du CTS-EST3. Il a en outre remercié la Communauté de l'Afrique de l'Est d'avoir choisi l'Ouganda. Il a exprimé son engagement à travailler avec tous les organes politiques concernés de l'UA, les États membres africains et les partenaires au développement concernés. Il a rappelé la déclaration de S.E. Kwame Nkrumah énoncée dans la STISA-2024, qui a souligné que la science, la technologie et l'innovation peuvent permettre au continent de relever ses défis de développement socio-économique. Il a mis l'accent sur le développement humain, les compétences et les infrastructures nécessaires pour bénéficier de la quatrième révolution industrielle ainsi que le développement accéléré par l'innovation et la commercialisation des résultats de la

recherche. Il a souligné que l'éducation, la science, la technologie et l'innovation devraient garantir que les citoyens africains soient sains, pacifiques, prospères et heureux.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

16. L'ordre du jour et le programme de travail de la réunion des ministres ont été examinés et adoptés et des amendements y relatifs seront inclus au point de l'ordre de jour sur les questions diverses, notamment :

- Présentation sur l'utilisation de la technologie nucléaire pour éradiquer le paludisme en Afrique par le Nigéria ;
- Présentation sur le Fonds africain pour l'éducation par la BAD.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : DISCOURS PRINCIPAL

17. Mme Shamila Nair-Bedoulle, ADG de l'UNESCO pour les sciences naturelles, a guidé le public à travers les différentes facettes de l'éducation et des sciences pour le développement durable. Elle a souligné les efforts et le soutien qu'apporte l'UNESCO à la Commission de l'Union africaine dans la mise en œuvre de la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA 16-25) dans les domaines du perfectionnement des enseignants, de la gestion des données et du système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), de l'enseignement STEM, de l'EFTP et de l'enseignement supérieur.

18. Elle a en outre proposé des recommandations visant à renforcer la coopération avec l'Union africaine sur le développement de l'éducation. Certaines des recommandations comprennent le renforcement du S&E et des rapports sur l'ODD 4 et la CESA 2025 pour documenter un rapport annuel sur l'éducation, la ratification, la signature et la mise en œuvre de la Convention d'Addis-Abeba sur la reconnaissance des certificats et des qualifications et d'autres dans les domaines des STEM, de l'EFTP et de l'application des TIC dans l'éducation. Elle a appelé les pays membres à renforcer l'éducation pour la paix dans leurs pays respectifs et a plaidé pour l'accélération de l'utilisation pédagogique de l'histoire générale de l'Afrique dans les systèmes éducatifs formels et non formels.

19. En outre, l'ADG a souligné quelques défis émergents qui nécessitent un terrain renforcé pour la science, la technologie et l'innovation pour les atténuer. Certains d'entre eux sont le changement climatique, les catastrophes naturelles, les crises de l'eau et la biodiversité. Elle a réitéré l'engagement de l'UNESCO à travailler avec des institutions régionales telles que l'Union africaine pour renforcer l'espace de l'éducation, de la science et de la technologie en Afrique.

20. En outre, elle a informé le public de deux activités clés que l'UNESCO prévoit sur le continent. Le Sommet mondial sur l'eau, le premier du genre en Afrique, prévu au Sénégal en 2021 tandis que le Nigéria accueillera la réunion du Conseil international de coordination sur l'homme et la réserve de biosphère en 2021.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN DU RAPPORT DES EXPERTS

21. Le Bureau du Conseiller juridique a rappelé la décision du Conseil exécutif sur le moratoire relatif à la création d'institutions ayant des implications financières ou structurelles pour guider les discussions des ministres.

22. Les ministres ont examiné le rapport des hauts fonctionnaires / experts et ont pris des décisions sur les points suivants :

(I) **EXAMEN DES RÉSULTATS DU C10**

23. **Les ministres,**

(a) **PRENNENT NOTE** des résultats du premier Sommet extraordinaire du Comité des dix chefs d'État et de gouvernement (C10) dans le cadre de la promotion de l'éducation, de la science et de la technologie.

(II) **L'INITIATIVE « UN MILLION D'ICI 2021 DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE »**

24. **Les ministres,**

(a) **FÉLICITENT** l'initiative et **ENCOURAGENT** les partenaires, en particulier le secteur privé, à collaborer avec la CUA pour fournir une bande passante abordable pour les plates-formes en ligne afin de faciliter l'enseignement et l'apprentissage; et

(b) **RECONNAISSENT** le rôle des partenaires dans la mise en œuvre de l'initiative "Un million d'ici 2021" et **APPELENT** en outre les partenaires et au secteur privé d'aider les États membres à accélérer l'exécution de l'initiative au niveau des pays.

(III) **LA STRATÉGIE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'UNION AFRICAINE**

25. **Les ministres,**

(a) **FÉLICITENT** l'élaboration d'une stratégie continentale globale de transformation numérique (DTS) car elle jouera un rôle essentiel dans l'amélioration de l'environnement politique et réglementaire, de l'infrastructure numérique et de l'émergence d'une société et d'une économie numériques africaines inclusives; et

(b) **APPELENT** les États membres et toutes les parties prenantes concernées à promouvoir, grâce à des interventions pertinentes, les compétences numériques et le développement du capital humain, l'innovation numérique et l'esprit d'entreprise ainsi que la recherche et le développement afin que le continent puisse bénéficier de la quatrième révolution industrielle.

(IV) ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE**26. Les ministres,**

- (a) **FÉLICITENT** la Commission des efforts qu'elle déploie dans le domaine de l'éducation et du développement de la petite enfance (ECED) par la création du groupe ECED dans le cadre de la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 16-2025) ;
- (b) **DEMANDENT** que soit menée une étude régionale pour comprendre les modèles et niveaux de financement de l'ECED dans la région et recommander des solutions pratiques pour atteindre l'objectif de l'ECED tel qu'énoncé dans la CESA 16-25 et l'ODD 4 ;
- (c) **DEMANDENT** à la Commission, en partenariat avec la coalition des parties prenantes du groupe CESA ECED, d'identifier et de mobiliser des champions pour renforcer le plaidoyer dans les domaines prioritaires clés de l'ECED; et
- (d) **APPUIENT** les efforts déployés du Gouvernement des Seychelles pour créer le Centre pour l'éducation et le développement de la petite enfance (ECED).

(V) ALIMENTATION SCOLAIRE À L'AIDE DE PRODUITS LOCAUX**27. Les ministres,**

- (a) **APPROUVENT** la stratégie, les termes de référence, le plan de travail et les indicateurs de la grappe d'alimentation scolaire de Continental Home Grown; 2019-2021;
- (b) **PRENNENT NOTE** des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'alimentation scolaire par la Commission ;
- (c) **EXHORTENT** tous les États membres à accroître les investissements dans le HGSF afin de récolter des impacts accrus sur les indicateurs de l'éducation et de l'apprentissage, la santé et la nutrition, l'agriculture et le développement économique local ; et
- (d) **DEMANDENT** à la Commission d'encourager les États membres à mettre en œuvre des programmes nationaux d'alimentation scolaire financés par le gouvernement grâce à l'utilisation d'agriculteurs locaux dans les régions.

(VI) PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS**28. Les ministres,**

- (a) **EXHORTENT** les États membres et les CER à soutenir activement et à promouvoir le Prix continental des enseignants de l'UA et à reconnaître les enseignants aux niveaux national et régional comme un moyen d'améliorer

le statut de la profession enseignante et de faciliter le partage des meilleures pratiques en matière d'excellence des enseignants en Afrique;

- (b) **FÉLICITENT** la Commission pour la création du Prix continental des enseignants de l'UA, qui vise à célébrer le travail d'enseignants distingués sur le continent africain; et
- (c) **EXHORTENT** la Commission à promouvoir la mobilité des enseignants et les échanges de bonnes pratiques à travers le continent et également diffuser le Protocole continental sur la mobilité des enseignants aux États membres pour de plus amples consultations ;
- (d) **INVITENT** les États membres à améliorer les conditions générales de services et à assurer le perfectionnement professionnel continu des enseignants.

(VII) ENSEIGNEMENT ET FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

29. Les ministres,

- (a) **FÉLICITENT** la Commission pour l'élaboration du Plan d'action pour la Décennie africaine de la formation technique, professionnelle, entrepreneuriale et de l'emploi des jeunes (PoA);
- (b) **EXHORTENT** les États membres et les praticiens de l'EFTP à aligner étroitement leurs politiques et stratégies d'EFTP sur ce Plan d'action décennal et à entreprendre des réformes de l'EFTP qui répondront aux aspirations des jeunes en fournissant les compétences nécessaires pour un emploi rémunéré et la création d'emplois;
- (c) **APPELLENT** les États membres, les CER et les agences partenaires concernées à vulgariser et à mettre en œuvre le plan d'action de la Décennie et à partager les expériences des pays pour relever les défis inhérents à l'EFTP et à l'emploi des jeunes par le biais de la plateforme de dialogue continental; et
- (d) **PRENNENT NOTE** du changement de nom de l'ACAM en « Association des Universités techniques et polytechniques en Afrique (ATUPA) » et encourage les Universités techniques et polytechniques de leurs pays à rejoindre cette association continentale.

(VIII) RÉFORME DU CURRICULUM

30. Les ministres,

- (a) **RECONNAISSENT** le rôle et les efforts importants de l'Association africaine des programmes d'études (ACA) pour aider les États membres à revoir et à développer leurs programmes nationaux afin de répondre aux exigences du 21^e siècle; et

- (b) **EXHORTENT** l'ACA à travailler avec les États membres pour réformer leurs programmes, le développement professionnel des enseignants, développer des ressources d'apprentissage appropriées et améliorer les résultats d'apprentissage.

(IX) INNOVATION DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE

31. Les ministres,

- (a) **FÉLICITENT** la Commission, la République du Sénégal et la République du Botswana d'avoir organisé avec succès les deux éditions précédentes de l'Innovation dans l'éducation en Afrique, qui est impérative pour la mise en œuvre de la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25), la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA 2024) et la Stratégie d'enseignement et de formation techniques et professionnels pour l'Afrique (Stratégie d'EFTP) en vue de la réalisation de l'Agenda 2063;
- (b) **CONVIENNENT** de convoquer l'Exposition sur l'innovation dans l'éducation en Afrique en tant qu'événement annuel pour maintenir l'élan en faveur de l'innovation dans l'éducation en Afrique afin d'attirer et de soutenir les jeunes innovateurs à travers le continent et **ENCOURAGENT ENCORE** les États membres et les Communautés économiques régionales à soutenir les travaux de la Commission concernant l'organisation de cet événement; et
- (c) **DEMANDENT** à la Commission de documenter certaines innovations et meilleures pratiques au profit des parties prenantes, notamment les États membres et les CER, et encourager la mise en réseau des innovateurs africains de l'éducation pour promouvoir le partage d'expériences et l'échange d'informations.

(X) ASSURANCE QUALITÉ ET HARMONISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

32. Les ministres,

- (a) **APPELLENT** les États membres à utiliser les normes et directives africaines pour l'assurance qualité en vue de leur intégration aux niveaux national et régional, compte tenu des bonnes pratiques internationales ;
- (b) **EXHORTENT** les États membres à associer activement et à soutenir le processus d'élaboration du Cadre continental africain des certifications (ACQF);
- (c) **ENCOURAGENT** les universités à aligner leurs outils d'évaluation sur le Mécanisme africain d'évaluation de la qualité (AQRM) ;

- (d) **ENCOURAGENT** la création d'agences nationales d'assurance de la qualité et d'accréditation dans les États membres qui n'en ont pas;
 - (e) **RAPPELLENT** la Décision du Conseil exécutif EX.CL/Dec.676(XX) concernant la création d'une agence africaine d'accréditation, **DEMANDENT** à la Commission de convoquer un groupe de travail technique qui élabore un statut précisant le cadre juridique et organisationnelle de l'Agence; et
 - (f) **EXHORTENT** les États membres à accélérer la ratification de la Convention d'Addis dans leurs pays respectifs ;
 - (g) **ENCOURAGENT** les universités africaines à se jumeler, à collaborer et à coopérer entre elles afin de promouvoir l'échange de connaissances et d'innovation et d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique.
- (XI) **RAPPORT SUR LE CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES EN AFRIQUE (CIEFFA) SUR L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES**

33. Les ministres,

- (a) **RAPPELLENT** l'importance de l'éducation des filles et des femmes en Afrique et **EXHORTENT** les ministres de l'éducation à défendre l'Agenda de l'UA sur l'éducation des filles dans leurs pays ainsi que le Président du CTS EST à le défendre sur le continent et à présenter chaque année un rapport au cours du Dialogue de haut niveau de l'UA sur le genre et l'éducation ;
- (b) **FÉLICITENT** l'UA / CIEFFA à associer diverses parties prenantes à savoir le Parlement panafricain, les Communautés économiques régionales, les organes de l'UA et les institutions spécialisées, les chefs traditionnels et religieux, les OSC, les médias, la jeunesse et en particulier les gouvernements africains dans la mise en œuvre des politiques relatives à l'éducation des filles et des femmes;
- (c) **DEMANDENT** aux États membres d'adopter des mesures spécifiques pour réintégrer les filles à l'école avec des mesures positives, car les taux d'achèvement des filles sont encore très faibles en raison de la grossesse précoce, du mariage des enfants et de divers autres facteurs économiques et socioculturels; et
- (d) **DEMANDENT** aux États membres de mettre en œuvre des mesures supplémentaires pour accroître la scolarisation et la rétention des filles dans les systèmes éducatifs et soutenir la transition des filles vers l'enseignement supérieur en collaboration avec les parties prenantes concernées.

(XII) SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA GESTION DE L'ÉDUCATION (SIGE)**34. Les ministres,**

- (a) **PRENNENT NOTE** des progrès accomplis dans le renforcement des systèmes nationaux de SIGE à l'aide de technologies nouvelles et modernes;
- (b) **ENCOURAGENT** les États membres à relier les systèmes nationaux EMIS à la plate-forme continentale EMIS de l'UA; et
- (c) **ENCOURAGENT** les États membres à augmenter le financement pour renforcer la collecte, le transport, l'analyse et la diffusion des données sur l'éducation.

(XIII) RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STISA-2024 (2014 - 2018) ET PLAN D'ACTION QUINQUENNAL**35. Les Ministres,**

- (a) **SALUENT** le rapport et le plan d'action quinquennal visant à stimuler la mise en œuvre de la STISA-2024 en vue de transformer le continent en une économie fondée sur la connaissance et l'innovation;
- (b) **INVITENT** les États membres, les Communautés économiques régionales (CER) et les institutions régionales à mettre en œuvre le plan d'action à tous les niveaux au cours des cinq prochaines années et **DEMANDENT** à la Commission de diffuser le plan d'action aux niveaux de tous les États membres et partenaires;
- (c) **DEMANDENT** à la Commission d'évaluer la mise en œuvre de la STISA 2024 afin de faciliter la préparation de la prochaine itération de la STISA 2034 et de faire rapport au CTS-EST;
- (d) **RÉAFFIRMENT** le rôle des académies des sciences et réitèrent la nécessité des académies nationales de collaborer avec le Réseau des académies africaines des sciences (NASAC);
- (e) **SE FÉLICITENT** de la forte collaboration entre la Commission et l'UNESCO pour améliorer la science, la technologie et l'innovation sur le continent, et **INVITENT** d'autres institutions régionales à collaborer à cet égard afin de promouvoir la coordination, les synergies et de maximiser l'impact socio-économique des STI; et
- (f) **RECOMMANDENT** que, conformément au Plan d'action quinquennal, la Commission entreprenne un examen de fin de période de la STISA 2024 et facilite la préparation de la prochaine itération de la STISA 2034.

(XIV) PRIX KWAME NKRUMAH POUR L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE**36. Les ministres,**

- (a) **PRENNENT NOTE** du lancement annuel du programme à partir de janvier et **DEMANDENT** aux États membres et aux CER de diffuser largement les informations sur le programme aux niveaux national et régional pour attirer davantage de candidats et accroître la popularité des STI ;
- (b) **DEMANDENT** aux États membres, aux CER et aux partenaires de renforcer les synergies avec des programmes similaires de remise de prix aux niveaux régional et continental afin de gagner en efficacité et en durabilité ;
- (c) **EXHORTENT** les États membres à collaborer avec la Commission pour soutenir financièrement le prix Kwame Nkrumah pour l'excellence scientifique ;
- (d) **EXHORTENT EN OUTRE** la Commission à fournir une plate-forme pour permettre l'accès et la diffusion de ces informations à travers l'Afrique à partir des États membres et d'autres partenaires;
- (e) **SALUENT** et **APPRECIENT** l'offre de la République sud-africaine de soutenir financièrement le prestigieux prix Kwame Nkrumah pour l'excellence scientifique; et
- (f) **ENCOURAGENT** la Commission à lancer les appels à prix, bourses, subventions et autres offres dans toutes les langues de l'UA pour faciliter un accès équitable.

(XV) PROGRAMME DE SUBVENTIONS DE L'UA POUR LA RECHERCHE**37. Les ministres,**

- (a) **SE FÉLICITENT** du Programme de bourses de recherche de l'Union africaine en tant qu'instrument financier continental visant à soutenir et à promouvoir la recherche collaborative en Afrique ; et du renforcement des capacités de la Commission à créer et à gérer un système crédible et compétitif de bourses comme moyen d'impliquer et d'aider les scientifiques et les chercheurs africains à collaborer sur les priorités de recherche communes de la STISA-2024 ;
- (b) **SALUENT** le soutien technique et financier de l'UE au programme de subvention pour recherche;
- (c) **DEMANDENT** à la Commission de combiner le Fonds africain pour la science, la technologie et l'innovation comme stipulé dans la STISA 2024 avec le Fonds africain pour l'éducation en un seul fonds pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation et **DEMANDENT** à la Commission et à

la BAD d'entreprendre des travaux en vue de la création et de l'opérationnalisation de ce fonds;

- (d) **DEMANDENT** à la Commission de dialoguer avec les ministres chargés des Finances du secteur privé et d'autres institutions de financement concernées afin d'identifier les options de financement pour la recherche et l'innovation en Afrique;
- (e) **ASSURENT** la création de mécanismes appropriés qui facilitent la traduction des résultats de la recherche-développement en produits, services et processus qui stimulent le développement socio-économique ;
- (f) **EXHORTENT EN OUTRE** les États membres à promouvoir la collaboration intra-africaine et à encourager la mise en commun des principaux équipements scientifiques et la création de grands centres thématiques régionaux ouverts à la communauté scientifique africaine avec un cofinancement africain mais aussi étranger; et
- (g) **RECONNAISSENT** la contribution d'autres associations et réseaux régionaux tels que le Forum des universités régionales pour le renforcement des capacités en agriculture (RUFORUM) en vue de stimuler la collaboration dans un domaine thématique clair de l'agriculture.

(XVI) DIALOGUE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU UA-UE SUR LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION

38. Les ministres,

- (a) **SE FÉLICITENT** du Dialogue politique de haut niveau UA-UE (HLPD) sur la science, la technologie et l'innovation (STI) pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme convenu et **DEMANDENT** au Partenariat d'assurer la pérennité des activités en cours et d'accorder une attention spéciale aux défis socio-économiques communs, au renforcement des capacités en matière de recherche et d'infrastructures, au développement du capital humain, à l'innovation et à d'autres questions transversales;
- (b) **SE FÉLICITENT EN OUTRE** des progrès réalisés dans la mise en œuvre des partenariats sur la recherche et l'innovation (R&I) dans le cadre de "la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable (FNSSA) et du changement climatique et l'énergie durable (CCSE)», ET **INVITENT** les autres pays concernés de l'UE et les parties prenantes africaines à participer à la mise en œuvre des partenariats R&I;
- (c) **SALUENT** l'accent mis sur l'innovation par le biais du partenariat d'innovation UA-UE récemment établi en tant que cadre essentiel pour favoriser les alliances et les relations de collaboration entre nos continents afin de promouvoir le transfert et l'adoption de technologies; le renforcement des capacités, l'accès aux marchés et l'élimination des obstacles qui entravent

l'innovation et la créativité ainsi que l'approfondissement du dialogue et de l'engagement entre les décideurs et les innovateurs;

- (d) **INVITENT** la Commission à veiller à ce que les États membres africains dialoguent en permanence pour formuler leurs positions et priorités communes en vue de l'orientation future de diverses coopérations en matière de STI; et
- (e) **DEMANDENT** à la Commission de faire rapport sur d'autres partenariats tels que le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) qui collaborent avec le continent sur la science, la technologie et l'innovation.

(XVII) BIODIVERSITÉ ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

39. Les ministres,

- (a) **SOULIGNENT** le potentiel de la biodiversité africaine pour le développement, sa conservation et son utilisation durable et **INVITENT** les États membres à accroître la valeur des biens et services biologiques, notamment les entreprises biosourcées, et à accroître les investissements dans l'utilisation durable des ressources biologiques pour la transformation de l'Afrique ;
- (b) **TIENNENT COMPTE** des questions émergentes, en particulier des informations sur les séquences numériques relatives aux ressources génétiques, et à la nécessité de prendre des mesures mondiales et nationales pour l'accès, le partage juste et équitable des avantages tels que le transfert de technologie approprié, le développement des capacités et les valeurs monétaires aux niveaux national et régional ;
- (c) **ENCOURAGE** la Commission, en collaboration avec ses partenaires, à poursuivre son soutien à la coordination du Groupe africain de négociateurs sur la diversité biologique afin de garantir que des positions communes africaines fortes dans le domaine de la prévention des risques biotechnologiques, de la biodiversité et de l'accès et du partage des avantages des ressources génétiques soient atteintes ;
- (d) **NOTENT** qu'en Afrique, le programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère est sous la responsabilité de la plupart des ministères des Sciences et de la Technologie et **APPELLENT** les États membres à utiliser les 79 réserves de biosphère actuelles en Afrique comme sites de recherche et de formation en STI pour renforcer la durabilité environnementale et soutenir l'initiative de création d'un fonds pour leur financement durable; et
- (e) **EXHORTENT** les États membres à mettre en œuvre des mesures pour lutter contre le changement climatique et réduire ses effets et ses impacts; accroître la production agricole durable et la sécurité alimentaire; et promouvoir la conservation de la faune en Afrique.

(XVIII) MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET DE LA STRATÉGIE SPATIALES AFRICAINES

40. Les ministres,

- (a) **APPELLENT** la Commission, les États membres, les CER et les partenaires à s'engager à mettre en œuvre la politique et la stratégie spatiales africaines dans leur intégralité;
- (b) **FÉLICITENT** la République arabe d'Égypte d'accueillir l'Agence spatiale africaine suite à la décision de la Conférence et **INVITENT** la Commission et l'Égypte à accélérer la signature de l'Accord de siège et le processus de création de l'Agence spatiale;
- (c) **SALUENT** les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES) et l'initiative-Afrique et **INVITENT** les États membres, les instituts nationaux, régionaux et le secteur privé à accéder aux services GMES et produits-Afrique des Centres régionaux de mise en œuvre ;
- (d) **DEMANDENT** à la Commission de l'UA et à la Commission européenne d'accélérer le développement, la finalisation et le lancement des prochaines phases de l'initiative GMES & l'initiative-Afrique afin que le continent puisse bénéficier de tout le potentiel du programme; et
- (e) **RECONNAISSENT** avec satisfaction le soutien technique et financier de la Commission européenne et des institutions partenaires dans la mise en œuvre de GMES & l'initiative-Afrique et **INVITENT** les États membres et les Communautés économiques régionales à continuer de soutenir sa mise en œuvre.

(XIX) CONSEIL AFRICAIN DE RECHERCHE ET D'INNOVATION SCIENTIFIQUE (ASRIC)

41. Les ministres,

- (a) **DEMANDENT** à la Commission de l'Union africaine d'allouer des ressources financières raisonnables aux projets phares de l'ASRIC conformément à l'article 9 de ses Statuts; et
- (b) **APPELLENT** les partenaires internationaux, les sociétés africaines de capital-risque et les institutions financières africaines à défendre la mobilisation des ressources et à contribuer à l'ASRIC

(XX) INDICATEURS DE L'ÉTAT DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION EN AFRIQUE - IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES ET RECOMMANDATIONS

42. Les ministres,

- (a) PRENNENT NOTE** du rapport de l'Observatoire africain des technologies scientifiques et de l'utilité des données STI pour faciliter le processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions;
- (b) RECONNAISSENT** les efforts déployés par les États membres pour collecter, utiliser et partager des données statistiques; et
- (c) INVITENT** les États membres à consolider les efforts réalisés pour institutionnaliser la collecte de données STI.

(XXI) RAPPORT D'AVANCEMENT DE L'AUDA-NEPAD

43. Les ministres,

- (a) PRENNENT NOTE** de la fin de la troisième phase des indicateurs africains de la science, de la technologie et de l'innovation (ASTII), coordonnée conjointement par l'AUDA-NEPAD et la CUA par le biais de l'AOSTI; et le lancement prévu du 3e rapport des Perspectives de l'innovation en Afrique (AIO-2019) à un événement parallèle lors du prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement en 2020; et
- (b) PRENNENT NOTE** des progrès du Groupe africain sur les technologies émergentes (APET), qui analyse actuellement le deuxième ensemble de trois technologies, à savoir l'intelligence artificielle, les batteries de prochaine génération et la chaîne de blocs.

(XXII) RAPPORTS DES ÉTATS MEMBRES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STISA-2024 AU NIVEAU DES PAYS

44. Les ministres,

- (a) DEMANDENT** à la Commission d'accélérer l'élaboration d'un modèle de rapport pour les États membres afin de suivre les progrès et d'harmoniser les rapports lors des réunions du CTS-EST; et
- (b) INVITENT** les États membres, les CER et les partenaires concernés à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation de la STISA.

(XXIII) SCIENCE OUVERTE**45. Les ministres,**

- (a) **RECONNAISSENT** le potentiel qui change la donne de la science ouverte en Afrique pour réduire les inégalités existantes en matière de STI et accélérer les progrès vers la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et la réalisation des ODD;
- (b) **SOUTIENNENT ET ASSURENT** la promotion des initiatives de science ouverte aux niveaux national, régional et continental pour accroître l'accès aux informations, données, connaissances et réseaux scientifiques et rapprocher la science de la société ;
- (c) **FÉLICITENT** l'UNESCO pour avoir joué un rôle moteur dans la réalisation d'un consensus mondial sur la science ouverte; et
- (d) **S'ENGAGENT** à soutenir et à contribuer activement au processus consultatif et inclusif mené par l'UNESCO pour élaborer un nouvel instrument normatif international sur la science ouverte- la Recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte qui sera adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2021

(XXIV) MÉTÉOROLOGIE SPATIALE**46. Les ministres,**

- (a) **RECONNAISSENT** l'importance de la météorologie spatiale, telle qu'elle est consacrée dans la Stratégie spatiale africaine, et **EXHORTENT** les États membres à accorder plus d'attention à l'impact de la météorologie spatiale sur la terre;
- (b) **PRENNENT NOTE** de la récente désignation de la République sud-africaine par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de fournir des informations météorologiques spatiales à tous les vols dans l'espace aérien africain, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et **SALUENT** le succès de la candidature de la République sud-africaine à fournir des informations météorologiques spatiales au secteur de l'aviation, assurant ainsi la sécurité des vies humaines sur le continent africain;
- (c) **SALUENT** la participation d'autres pays africains à l'hébergement d'instruments in situ pour améliorer nos capacités de recherche et de développement scientifiques dans ce domaine important et ainsi améliorer la vie de nos citoyens; et
- (d) **INVITENT** les États membres, la Commission et les Communautés économiques régionales à coopérer avec la République sud-africaine sur cette initiative mondiale.

(XXV) APPLICATION DES TECHNOLOGIES DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

47. Les ministres,

- (a) **RAPPELÉNT** la Décision du Conseil exécutif (EX.CL/Dec.339 (X) (2007) sur la contribution de l'énergie nucléaire à la paix et au développement durable; et
- (b) **DEMANDENT** à la Commission africaine sur l'énergie nucléaire (AFCONE) et aux partenaires stratégiques de l'Union africaine, en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), d'élaborer des programmes de recherche et de développement en sciences et technologies nucléaires, d'entreprendre le renforcement des capacités en matière d'éducation et de formation pour une utilisation sûre et sécurisée de l'énergie nucléaire.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : DATE ET LIEU DU PROCHAIN CTC-EST 4

48. Le Gouvernement du Rwanda a proposé d'accueillir la prochaine session ordinaire du CTS-EST en 2021. La Commission et le Gouvernement du Rwanda mèneront des consultations pour déterminer les dates exactes.

49. Les participants à la réunion ont décidé de convoquer une session extraordinaire du CTS-EST en 2020 et le ministre du Sénégal a proposé d'accueillir cette session extraordinaire.

50. Les participants ont proposé de tenir les sessions ordinaires du CTS-EST sur une base annuelle.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

51. La Namibie, le Nigéria et la Banque africaine de développement (BAD) ont respectivement présenté aux ministres des informations sur le concours World Skills Africa (Concours mondial des compétences), l'utilisation de la technologie pour éradiquer le paludisme en Afrique et les fonds pour l'éducation.

A. *Concours mondial des compétences (World Skills Africa 2020)*

52. L'hon. Dr. Itah Kandjii-Murangi, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Formation et de l'Innovation, de la République de Namibie a fait une présentation sur le prochain Concours mondial des compétences en Afrique qui se tiendra en Namibie du 25 au 31 octobre 2020. Elle a souligné que ce concours vise à tirer parti des investissements et de l'excellence dans le développement des compétences afin d'élaborer un programme de développement socio-économique centré sur l'être humain. Les principaux domaines d'intervention seront le renforcement des capacités des États membres et la conférence sur les compétences. Tous les États membres ont été invités à participer à l'événement.

B. L'utilisation de la technologie nucléaire pour éradiquer le paludisme en Afrique

53. L'hon. Onu Ogbonnaya, Ministre des Sciences et de la Technologie de la République du Nigéria, a présenté l'utilisation de la technologie nucléaire pour éradiquer le paludisme en Afrique. Le paludisme est un problème de santé majeur dans les pays africains, entraînant des décès affectant particulièrement les femmes et les enfants, ce qui réduit également la productivité de la main-d'œuvre. Il est nécessaire d'éradiquer le paludisme en Afrique grâce à la stérilisation des moustiques mâles et anophèles à l'aide de la technologie nucléaire. Tous les États membres sont encouragés à utiliser cette technologie pour réduire progressivement la population de moustiques mâles afin de parvenir à ce contrôle des naissances et entraîner une éradication de la maladie.

C.

C. Stratégie continentale d'intelligence artificielle

54. Un exposé sur l'IA a été fait par la République arabe d'Égypte. Le présentateur a observé que l'avenir du monde sera déterminé par l'IA, qui devrait contribuer au PIB mondial de près de 25,5% d'environ 13 billions de dollars américains. L'Afrique a besoin de développer une stratégie continentale d'IA qui nécessite le développement des capacités dans l'éducation, la recherche et l'innovation avec des infrastructures adéquates, pertinentes pour l'Afrique. L'Égypte recommande l'intégration et l'harmonisation et les synergies entre les différents départements des commissions de la CUA dans l'élaboration de la stratégie d'IA.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT ET DES DÉCISIONS DU CTS-EST 3

55. Les ministres ont adopté le rapport sous sa forme amendée.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR: SÉANCE DE CLÔTURE

56. Le président du CTS-EST 3 a remercié tous les États membres et participants pour les délibérations fructueuses et a réitéré son engagement, pendant son mandat, à travailler avec la Commission, les États membres et les partenaires au développement pour aborder l'Agenda 2063 de l'Afrique et les objectifs de développement durable.